



Commune de Giberville

Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal

Séance du 25 mars 2024 à 18 heures 30

(Article L.2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales)

Étaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, M. Jean-Louis BOISSÉE, M. Bruno LECŒUR, Mme Monique BOBLIN, M. Bernard LELAIZANT, M. Patrick DESVAGES, Mme Catherine SIBBILLE, M. Didier HERGAS, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ [arrivé à 18h45, après le vote du point n° 2], Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Frédéric LACOUR, Mme Agathe PETRIGNANI, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

Mme Sophie MOBASHER donne pouvoir à M. Jean-Louis BOISSÉE
Mme Sara ROUZIÈRE donne pouvoir à M. Bruno LECŒUR
Mme Marie-France LEBON donne pouvoir à Mme Catherine SIBBILLE
Mme Josette ALDROVANDI donne pouvoir à Mme Edith LE ROUX
Mme Isabelle PIERRE donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL
M. Nicolas RICHTER donne pouvoir à Mme Monique BOBLIN

Absent non excusé

M. Abdellah FAWZI

Monsieur Jean-Louis BOISSÉE est désigné secrétaire de séance.

Délibération	Objet	Vote
N° 24.03.25/01	Approbation du procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 11 mars 2024	Approuvée à l'unanimité
N° 24.03.25/02	Approbation du Compte de Gestion 2023	Approuvée à l'unanimité
N° 24.03.25/03	Approbation du Compte Administratif 2023	Approuvée à l'unanimité
N° 24.03.25/04	Bilan des acquisitions et cessions 2024	Approuvée à l'unanimité
N° 24.03.25/05	Affectation du résultat 2023	Approuvée à l'unanimité
N° 24.03.25/06	Subvention aux associations 2024	Approuvée à l'unanimité
N° 24.03.25/07	Taux d'imposition communaux 2024	Approuvée à l'unanimité
N° 24.03.25/08	Vote du Budget Primitif 2024	Approuvée à l'unanimité
N° 24.03.25/09	Modification du tableau des effectifs n° 2	Approuvée à l'unanimité
N° 24.03.25/10	Mise à disposition Ville – SIVU du Gymnase Pierre Cousin	Approuvée à l'unanimité
N° 24.03.25/11	Recrutement de personnels contractuels pour un remplacement temporaire d'agents momentanément absents	Approuvée à l'unanimité
N° 24.03.25/12	Réhabilitation de l'ancienne école Pasteur en une médiathèque – pôle culturel / Attribution des marchés aux entreprises lauréates (lot n° 1 à lot n° 11)	Approuvée à l'unanimité
N° 24.03.25/13	Réhabilitation de l'ancienne école Pasteur en une médiathèque – pôle culturel / Déclaration sans suite du lot n° 12 pour insuffisance de concurrence	Approuvée par 25 voix POUR et 1 abstention

Affichée le : 2 avril 2024

Publiée sur le site de la commune le : 2 avril 2024